

KRET N<sup>o</sup>90

SAMDECH NORODOM SIHANOUK, CHEF DE L'ETAT DU CAMBODGE

ORDONNONS :

Article 1er. Tous les Ministères du Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge remplissant jusqu'à la présente date leurs missions à l'étranger seront transférés à l'intérieur du territoire national du Cambodge pour compter de la signature du présent kret.

Article 2. Le Gouvernement Royal d'Union Nationale est chargé de l'exécution du présent kret.

Fait le 9 Novembre 1973

Signé: NORODOM SIHANOUK

KRET N<sup>o</sup>92

SAMDECH NORODOM SIHANOUK, CHEF DE L'ETAT DU CAMBODGE

ORDONNONS:

Article 1er. Pendant l'absence de M. Penn Nouth, Premier Ministre du Gouvernement Royal d'Union Nationale qui suit actuellement un traitement médical à l'étranger, M. Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense Nationale, est nommé Premier Ministre par intérim, cumulativement avec ses fonctions ministérielles actuelles.

Article 2. Le Gouvernement Royal d'Union Nationale est chargé de l'exécution de présent kret.

Fait le 9 Novembre 1973

Signé: NORODOM SIHANOUK